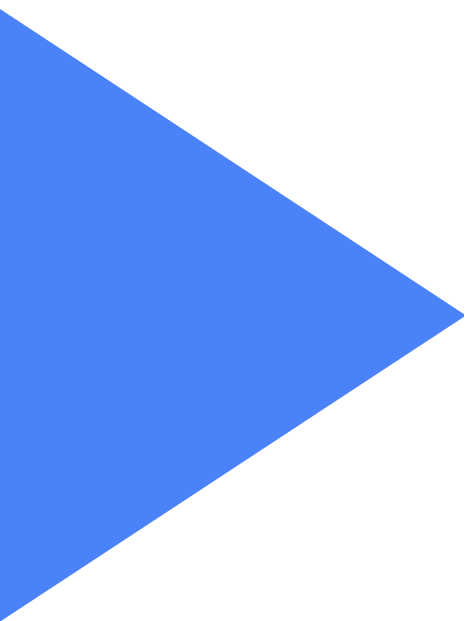




WEBINAIRE SUR LES REGISTRATION FORMS

ALEXIS BABAI
ARC – DMPM – DGSO



INTRODUCTION

OBJECTIF

L'objectif de la formation est de présenter les Registration Forms des contreparties.

La formation fournira également des notions générales relatives à la connexion à ECMS, à l'envoi d'un message et l'authentification de l'émetteur du message, et à la réception des messages,

LA NOTION DE PARTICIPANT ECMS

Participant (ECMS Party) : un Participant est une entité configurée dans le référentiel de l'application et interagissant avec ECMS pour y effectuer des opérations de gestion du collatéral et des opérations de crédit.

Il y a plusieurs types de Participants ECMS :

- L'opérateur ECMS
- Les Banques centrales nationales,
- Les Entités ECMS.

La catégorie Entités ECMS contient elle-même plusieurs types d'acteurs :

- Les Dépositaires centraux de titres,
- Les Contreparties.

Pour qu'une contrepartie soit configurée dans ECMS, il faut qu'elle soit d'abord créée comme participant, puis qu'on lui attribue le rôle fonctionnel de contrepartie.

Le **périmètre de données (Data scope)** désigne les objets de donnée référentiels et dynamiques dont le Participant est responsable.

Par défaut, un Participant a uniquement accès aux données qui lui sont rattachées, et peut seulement consulter et faire des opérations sur ces données (Par défaut, le Participant CACEIS ne peut pas faire d'opérations sur les données du Participant Crédit Agricole).

La **fonctionnalité de Proxy** permet d'étendre le périmètre de données d'un Participant A à un Participant B, afin de permettre aux utilisateurs rattachés au Participant A de réaliser des opérations sur les données du Participant B.

LA NOTION DE CONTREPARTIE

La contrepartie est le Participant ECMS auquel appartient le pool ou le compte faisant l'objet de l'opération. Lorsqu'une opération est effectuée dans ECMS, le pool de la contrepartie est modifié.

La contrepartie et le Participant à l'origine de l'instruction ne sont pas forcément les mêmes : dans le cadre de la fonctionnalité du Proxy, les utilisateurs d'un Participant ont la possibilité d'effectuer des opérations pour le compte d'un autre Participant, si ce Participant appartient au périmètre de données du Participant auquel l'utilisateur est rattaché.

Ainsi, si on étend le périmètre de données de BPCE à Société Générale, les utilisateurs de BPCE pourront voir et faire des opérations sur les données de Société Générale.

LA CRÉATION DES PARTICIPANTS ET DES CONTREPARTIES

Pour qu'un Participant puisse se connecter à ECMS et effectuer des opérations, il doit être configuré dans le référentiel de l'application.

La création du Participant dans ECMS, et l'attribution du rôle de Contrepartie s'effectue sur la base des Registration Forms d'une part, et des données extraites des systèmes locaux de gestion du collatéral d'autre part.

Les Registration Forms sont un formulaire permettant de collecter un certain nombre d'informations nécessaires à la création de la contrepartie dans le référentiel, en particulier :

- les données d'identification de l'établissement de crédit,
- les données d'adresse,
- les données de connectivité.

Les autres données nécessaires à la configuration de la contrepartie (pools, comptes) sont elles extraites du système de gestion de collatéral de la Banque de France, elles ne sont donc pas collectées via le Registration Form.

MODES DE CONNEXION À ECMS

ECMS repose sur ESMIG (Eurosystem Single Market Infrastructure Gateway) pour la communication entre ECMS et les Participant ECMS. ESMIG est le point d'entrée unique pour toutes les interactions avec les services TARGET.

ECMS offre deux modes de connexion aux contreparties de politique monétaire et de manière générale aux Acteurs ECMS :

- **Un mode U2A**, fondé sur la saisie d'instructions par des personnes physiques employées par contrepartie, sur une interface utilisateur graphique (écrans ECMS).
- **Un mode A2A**, fondé sur l'échange de messages XML en format ISO20022 entre le système de la contrepartie et ECMS

MODE A2A

Les messages envoyés en mode A2A sont adressés à ECMS via une route technique aménagée par un Fournisseur de service de réseau (Network Service Provider – NSP) permettant l'acheminement des messages de la Contrepartie vers ECMS et vice-versa.

Deux Fournisseurs de service de réseau disposent d'une licence octroyée par l'Eurosystème pour l'acheminement des messages à ECMS et aux autres services Target : SWIFT et SIA Colt (NEXI).

Les messages ECMS échangés dans le cadre du mode inter-applicatif (mode A2A) obéissent à la norme ISO20022.

IDENTIFICATION DU PARTICIPANT

Le tableau Party Identification permet la collecte des informations de base pour la création du Participant ECMS.

Party Identification*		
Field	Description	Value
Party RIAD Code*	Enter the RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR3 [REDACTED]
Country Code*	Select the ISO-2 Code of your country of location.	FR
Party Type*	Defines what is the type of ECMS Party.	ECMS Entity
Party Short Name	Short name that your Counterparty will have in ECMS. Required format is: Max. 35 characters.	
Party Name*	Enter the name of your Counterparty. Required format is: Max. 350 characters.	\$ [REDACTED]
BIC code	Enter the BIC Code of your Counterparty (for the ECMS). Required format is: 11 characters	SO [REDACTED]

Party RIAD Code : identifiant de base de la contrepartie dans ECMS pour toutes les opérations de gestion du collatéral et des opérations de crédit (notamment en U2A), doit être unique. Pour les établissements de crédit français, la nomenclature est FR+CIB (par exemple FR30003).

Country Code : pays de résidence du participant, FR pour les contreparties de la Banque de France.

Party Type : type de Participant, toujours ECMS Entity pour les contreparties.

Party Short Name : fixé par la Banque de France à partir du Party Name.

Party Name : dénomination de la contrepartie, permet d'identifier facilement la contrepartie lors de la consultation dans les écrans.

BIC code : Ce code BIC est utilisé pour identifier le Participant dans le cadre de certaines opérations dans ECMS, notamment en mode A2A.

CODE ADDITIONNEL LEI

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier des codes additionnels d'identification des Participants, pour l'heure le LEI.

Alternative Codes		
Field	Description	Value
Additional Codes*	Enter the LEI (Legal Entity Identifier) code for your Counterparty Required format is: Max. 20 characters.	O2RNE8IBX [REDACTED]
Provider*	Provider of the Additional Code	LEI
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR [REDACTED]

A notre connaissance, ECMS ne contrôle pas et n'utilise pas cette donnée. Cependant, merci de vous assurer qu'elle soit correcte.

A priori, cette possibilité de configurer le LEI dans le référentiel a son origine dans les réflexions au tout début du projet sur l'identifiant à retenir pour identifier les entités dans ECMS. Finalement, le code RIAD a été retenu comme identifiant de base dans ECMS.

Additional Codes : valeur du LEI

Provider : LEI - seul code configurable actuellement.

Party RIAD Code : code RIAD du Participant dont c'est le Registration Form.

DETAIL ADRESSE – ADRESSE EMAIL INSTITUTIONNELLE DU PARTICIPANT

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier une adresse mail au niveau du Participant. Cette adresse mail alimente dans l'écran Create/Display Parties un détail « Address Details ».

A priori ECMS n'utilise pas cette adresse (ECMS ne dispose pas de fonctionnalité d'envoi de mail !), cette adresse email est demandée à titre informatif. Pour cette adresse, c'est une adresse mail institutionnelle qui est demandée.

Addresses (Email)		
Field	Description	Value
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR [REDACTED]
EMAIL*	Enter the Email address that should be used for the purpose selected below. Required format is: Max. 255 characters	adresseinstitutionnelle@macontrepartie.fr
Purpose*	Select the purpose for the email address from the list of possible values.	Official

Party RIAD Code : code RIAD du Participant dont c'est le Registration Form.

Email : Mettre une adresse mail institutionnelle, non rattachée à une personne physique.

Purpose : Official

DETAIL ADRESSE – ADRESSE POSTALE DU PARTICIPANT

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier une adresse postale au niveau du Participant. Cette adresse postale est renseignée dans l'écran Create/Display Parties un détail « Address Details ».

ECMS utilise cette adresse : l'application dispose d'une fonctionnalité de production de relevés de portefeuilles (statement of holdings, semt.002) et de transactions (statement of transactions, semt.017 et semt.018) dit « officiel », en format pdf. Ces relevés se présentent sous la forme d'une lettre, adressée à la contrepartie. **L'adresse fournie dans la lettre s'appuie sur cette table.**

Addresses (Mail)		
Field	Description	Value
Party RIAD Code	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR 
Street Address	Enter the street name of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 70 characters.	COURS VALMY
House Number	Enter the house number of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 16 characters.	17
Postal Code	Enter the postal code of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 16 characters.	92972
City	Enter the city of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 70 characters.	PARIS
State or Province	Enter the state or province of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 35 characters.	ILE-DE-FRANCE
Country Code	Enter the country code of the address of your Counterparty. Required format is: Max. 2 characters.	FR
Purpose	Select the purpose for the address from the list of possible values.	Official

PRÉCISION SUR LA FONCTIONNALITÉ DE RELEVÉS OFFICIELS PDF

Cette fonctionnalité a été demandée afin de pouvoir **générer des relevés de portefeuilles et de transactions en format pdf pour répondre à des obligations légales ou réglementaires.**

Les relevés en format pdf se présentent **sous la forme d'une lettre** qui donne la liste des actifs mobilisés (relevé de portefeuilles) ou des opérations en cours (relevé de transactions).

La lettre spécifie l'adresse de la contrepartie : **ECMS se sert de l'adresse renseignée dans cette table.**

En termes d'information, **ECMS fournit les mêmes informations dans les relevés officiels que dans les relevés en U2A** (sur les écrans, exportables en format excel) **et en A2A** (semt.002, semt.017, semt.018).

La génération et la récupération des relevés de portefeuilles et des relevés de transactions officiels s'effectue via le module Reference Data d'ECMS, sur des écrans dédiés aux Statement of holdings official et aux Statement of transactions official.

CODE BIC DU PARTICIPANT - ADRESSE DETAILS

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier un code BIC au niveau du Participant, qui alimente un détail « Adress Details » dans l'écran Create/Display Parties.

Ce code BIC doit être distingué du code BIC au niveau du Participant, il peut être différent du BIC du Participant (comme dans l'exemple). L'utilisation que fait ECMS de ce BIC n'est pas la même que celui qu'il fait du BIC du Participant.

La spécification de ce code BIC est optionnelle, mais obligatoire pour les contreparties connectées en mode A2A.

Addresses (BIC)		
Field	Description	Value
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR [REDACTED]
BIC Address*	Enter the BIC Code of the Party in the ECMS. Required format is: 11 characters.	S [REDACTED]
Purpose	Select the purpose for the BIC code from the list of possible values.	Official

Le code BIC au niveau des Adresses Details sert à la validation de l'Instructing Party BIC dans le Business Application Header, et uniquement à la validation de ce code BIC.

Le code BIC du Participant (tableau dans la diapositive n°2) sert lui à la validation du code BIC du Participant, dans la partie fonctionnelle des messages (par exemple pour les demandes de rapport ou les messages de paiement).

INFORMATION DE CONTACT DES PARTICIPANTS

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier des contacts. Il s'agit de personnes employées de la contrepartie.

Contact Information Counterparty			
Field	Description	Value	Value
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR [REDACTED]	FR [REDACTED]
Counterparty RIAD Code	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 30 characters.	FR [REDACTED]	FR [REDACTED]
Contact Name*	Enter the name of the contact for your Counterparty. Required format is: Max. 255 characters	Alain DUPONT	
Function/Business area	Enter the function and/or the business area of the Contact for your Counterparty. Required format is: Max. 255 characters	Collateral Manager	
Email	Enter the email address of the contact for your Counterparty. Required format is: Max. 255 characters	alain.dupont@macontrepartie.fr	
Email2	Enter the email address of the contact for your Counterparty. Required format is: Max. 255 characters		
Fax	Enter the Fax number of the contact for your Counterparty. Required format is: Max. 255 characters	01 01 01 01 01	
Telephone	Enter the Telephone number of the Contact for your Counterparty. Required format is: Max. 16 characters	02 01 01 01 01	

ECMS ne fait pas d'utilisation particulière de ces informations.

GROUPE BANCAIRE

Lors de la création du Participant, il est possible de spécifier un Banking Group Manager, dans le cadre de la fonctionnalité ECMS du Groupe Bancaire (Banking Group).

Cette fonctionnalité est propre à ECMS, il n'y a pas de lien avec les Groupes bancaires dans T2 et T2S.

Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs rattachés au Participant qui est Banking Group Manager de visualiser les pools des entités rattachées au Groupe Bancaire, et d'avoir accès à une information consolidée sur la situation du pool des contreparties rattachées au Groupe Bancaire.

Exemple : si HSBC Malta est rattaché au Banking Group dans HSBC France est Banking Group Manager, les utilisateurs rattachés à HSBC France pourront consulter non seulement le pool de HSBC France mais aussi celui de HSBC Malta via des écrans dédiés. HSBC Malta devra renseigner le Registration Form comme suit :

Banking group		
Field	Description	Value
Banking group	Choose 'YES' or 'NO' if you belong to a banking group.	Yes
Banking group manager	Enter the RIAD code of the party which is the manager to the banking group.	FR30056

Précisions :

Seuls les utilisateurs du Banking Group Manager ont des droits de consultation élargis. Les utilisateurs des entités membres du Groupe conservent une vision limitée à leur seul pool du fait de leur appartenance au Groupe Bancaire.

La fonctionnalité ne fonctionne que pour la consultation (read only). Les utilisateurs du Banking Group Manager n'ont en aucun cas la possibilité d'effectuer des opérations sur le pool des entités membres du Groupe. Ils n'ont pas accès à toutes les données des entités membres du Groupe. La fonctionnalité du Groupe Bancaire n'entraîne en aucun cas la fusion des objets de donnée du groupe (fusion des lignes de crédit) : chaque entité conserve des comptes, des pools et des lignes de crédit distinctes. La situation consolidée du pool à laquelle a accès le Banking Group Manager est purement virtuelle.

Enfin, le fait d'appartenir légalement à un groupe bancaire n'oblige pas les contreparties à utiliser cette fonctionnalité. Si votre entité n'a pas d'utilité à cette fonctionnalité, il n'est pas nécessaire de l'utiliser. A contrario il est possible d'utiliser la fonctionnalité du Groupe bancaire, même si les entités impliquées dans le groupe bancaire ECMS n'appartiennent pas légalement à un Groupe bancaire.

ONGLET MESSAGE SUBSCRIPTION

L'onglet Message Subscription permet de spécifier les messages sortants auxquels la contrepartie connectée en mode A2A souhaite s'abonner

Select 'ALL' in case you DO NOT WISH TO SUBSCRIBE TO ANY MESSAGE . Select 'UPDATED' in case you changed from 'YES' to 'NO' any of the messages below.				
Purpose	Message code	Message Name	Subscribed (Y/N)	Frequency
Corporate Actions	seev.031	Corporate Action Notification	YES	
Corporate Actions	seev.032	Corporate Action Event Processing Status Advice Process	YES	
Corporate Actions	seev.034	Corporate Action Instruction Status Advice	YES	
Corporate Actions	seev.035	Corporate Action Movement Preliminary Advice	YES	
Corporate Actions	seev.036	Corporate Action Movement Confirmation	YES	
Corporate Actions	seev.037	Corporate Action Reversal Advice	YES	
Corporate Actions	seev.039	Corporate Action Cancellation Advice	YES	
Corporate Actions	seev.041	Corporate Action Instruction Cancellation Request Status Advice	YES	
Corporate Actions	seev.044	Corporate Action Movement Preliminary Advice Cancellation Advice	YES	
Payments	pacs.002 ACSC	FiToFiPaymentStatusReport	YES	
Payments	pacs.002 RJCT	FiToFiPaymentStatusReport	YES	
Margin Call	colr.003	Margin Call Request	YES	
Collateral and Credit	colr.016	Pool Position Report	YES	Daily
Cash Management	camt.029 CNCL	ResolutionOfInvestigation	YES	
Cash Management	camt.029 RJCR	ResolutionOfInvestigation	YES	
Cash Management	camt.025 COMP	Receipt	YES	
Cash Management	camt.025 RJCR	Receipt	YES	
Securities Settlement	sese.024 Validated	Securities Settlement Transaction Status Advice	YES	
Securities Settlement	sese.024 Matched	Securities Settlement Transaction Status Advice	YES	

PRÉSENTATION • DATE 2023

3

RAPPELS SUR LA RÉCEPTION DES MESSAGES

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE GÉNÉRATION DES MESSAGES ECMS (A2A)

Pour mémoire, trois conditions doivent être réunies pour qu'un message soit correctement émis par ECMS à destination de la Contrepartie :

1. **La Contrepartie doit être abonnée au message à recevoir.**
 2. **L'adresse de réception du message doit être paramétrée dans le référentiel de l'application.**
 3. **Les conditions de génération du message doivent être réunies** : en particulier, si le message est une notification de traitement, la contrepartie doit avoir envoyé une instruction au préalable (pas d'opération envoyée, pas de feedback !). Si le message est un rapport, auquel la contrepartie a souscrit de façon automatique, l'heure de génération du rapport automatique doit être atteinte.
- Absence de bug dans ECMS.

FOCUS SUR LA CONDITION D'ABONNEMENT

- **La Contrepartie doit être abonnée au message à recevoir.**

L'émission des messages dans ECMS fonctionne selon une logique d'abonnement. Pour qu'une contrepartie connectée en mode A2A reçoive un message, elle doit obligatoirement être abonnée au type de message à recevoir (à l'exception de l'admi.007 qui est envoyé sans abonnement préalable).

L'abonnement des contreparties aux messages est configuré par la Banque centrale nationale dans le référentiel de l'application.

L'abonnement aux messages est géré au niveau de chaque module fonctionnel d'ECMS, dans un écran nommé « Message Subscription ».

Module	Fonctionnalités	Abonnement aux messages de type
Collateral and Credit	Créances privées Collatéral espèces Crédit réservé Opérations de politique monétaire Gestion du pool (pool position report, maximum credit line)	colr camt pacs
Instructions and Positions	Titres Neutralisation	sese
Reference Data	Relevés de portefeuilles, relevés de transaction	semt
Corporate Actions	Opérations sur titres	seev

Au niveau de la Banque de France, en raison de la complexité importante des paramétrages d'abonnement dans ECMS (qui peuvent uniquement être faits manuellement et supposent d'intervenir sur de nombreux écrans), **nous avons fait le choix de ne pas tenir compte des préférences d'abonnement exprimées par les contreparties dans leurs Registration Forms**, et d'abonner toutes les contreparties par défaut à tous les messages ECMS.

Seul l'abonnement au pool position report (colr.016) se base sur le Registration Form dans la mesure où il n'est pas possible d'y abonner par défaut toutes les contreparties dans ECMS.

Nous les désabonnons uniquement à leur demande par mail, lorsqu'elles nous signalent que recevoir un type de message leur pose problème.

FOCUS SUR LA CONDITION D'ABONNEMENT

Même si nous abonnerons toutes les contreparties par défaut à tous les messages, **merci de remplir quand même l'onglet Message subscription en renseignant bien les messages que vous souhaitez recevoir et ceux que vous ne souhaitez pas recevoir.**

En effet, dans le cas où vous souhaitez vous désabonner d'un message finalement, nous nous baserons sur le Registration Form, seul document authentique à notre disposition.

En plus de la spécification dans le Registration Form, il vous faudra adresser un mail à la Banque de France à la BAL UTEST-ECMS@banque-france.fr formulant cette demande.

Ce choix devra être testé en environnement de Pré-Production avant mise en œuvre dans l'environnement de Production. **On ne souhaite pas vous désabonner de messages en Production sur la seule base du Registration Form, et que vous vous rendiez compte finalement que votre SI a besoin de ce message.**

La Banque de France se réserve le droit de ne pas mettre en œuvre un paramétrage qui n'a pas été testé avec succès en environnement de Pré-Production.

Dernière précision importante : ECMS permet de faire des choses plus fines que ce que suggère le Registration Form, par exemple désabonner un seul compte d'un message particulier (par exemple ne pas recevoir le statement of holdings sur le compte neutra 052).

Si la contrepartie souhaite ne pas recevoir un message donné sur un compte en particulier (ou recevoir un message donné uniquement sur un compte), **elle devra le préciser dans le Registration Form ou sur papier libre signé** en précisant le message auquel elle souhaite se désabonner, et la référence précise du compte qui ne recevra pas le message.

4

FOCUS SUR LA CONNEXION EN U2A

ADMINISTRATEURS U2A

Dans le Registration Form, les contreparties doivent obligatoirement spécifier des administrateurs

Ces administrateurs sont responsables d'établir leur connectivité à ECMS en U2A, et de créer et gérer les utilisateurs de leur entité.

Ces administrateurs peuvent à leur tour créer de nouveaux administrateurs. L'administration dans ECMS est un rôle.

Counterparty Administrator User*				
Field	Description	Value	Value	Value
ECMS System User Reference*	Enter the ECMS System User Reference for the user. This will be used to be showed to you and selected by you after your log-in in ESMIG. Required format is: Max. 35 characters. Example: [Counterparty RIAD Code + '-' + Initials of the user name + '-' + ADMIN] FR30003-AD-ADMIN	FR3 [REDACTED]	FR [REDACTED]	
Name*	Enter the name of the user. Required format is: Free text.	Alain DUPONT	Martin DUPONT	
User DN*	Enter the DN of the user. Required format is: 1. Qualifier in uppercase 2. No whitespace (blank) before and after "=" 3. Attribute value Swift: lowercase and without whitespaces (blanks) SIAnet: case sensitive 4. Comma "," as separator between two attributes (RDN - Relative Distinguished name) 5. A whitespace (blank) must be present after the comma ", " and before the following attribute type	CN=dupo [REDACTED] swift	CN=dup [REDACTED] O=swift	
Role ID*	Select the role to be attributed to the user.	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)
Role ID*	Select the role to be attributed to the user. - Validator: the user is subject to the four-eyes principle - Super Validator: the user is subject to the two-eyes principle	Super Validator	Super Validator	
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR [REDACTED]	FR [REDACTED]	FR [REDACTED]
isActive*	Select if user is active by selecting True or inactive by choosing false.	VRAI	VRAI	VRAI

ADMINISTRATEURS U2A

Les informations suivantes sont à préciser :

ECMS System User Reference : Identifiant unique de l'utilisateur. Merci de respecter la règle de nomenclature. Nous modifierons la référence d'utilisateur des administrateurs que nous créons si elle n'est pas respecter.

Name : Préciser le prénom et nom des administrateurs.

User DN : Préciser le DN associé au certificat (généralement stocké sur un token) utilisé pour la connexion. Ce DN vous est fourni par votre Network Servie Provider, SWIFT ou SIA COLT. Attention à ne pas confondre les DN de Production et de Test pour ceux qui utilisent des tokens différents pour la connexion.

Rôles : Administrateur, merci de préciser le rôle souhaité pour la validation (Super Validator pour 2 yeux, ou Validator pour 4 yeux)

Counterparty Administrator User*				
Field	Description	Value	Value	Value
ECMS System User Reference*	Enter the ECMS System User Reference for the user. This will be used to be showed to you and selected by you after your log-in in ESMIG. Required format is: Max. 35 characters. Example: [Counterparty RIAD Code + '-' + Initials of the user name + '-' + ADMIN] FR30003-AD-ADMIN	FR30 [REDACTED]	FR30 [REDACTED]	
Name*	Enter the name of the user. Required format is: Free text.	Alain DUPONT	Martin DUPONT	
User DN*	Enter the DN of the user. Required format is: 1. Qualifier in uppercase 2. No whitespace (blank) before and after "=" 3. Attribute value Swift: lowercase and without whitespaces (blanks) SIAnet: case sensitive 4. Comma ",", as separator between two attributes (RDN - Relative Distinguished name) 5. A whitespace (blank) must be present after the comma ",", and before the following attribute type	CN=dupont, O=swift	CN=dupont, O=swift	
Role ID*	Select the role to be attributed to the user.	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)	Counterparty U2A Party Administrator (Execution)
Role ID*	Select the role to be attributed to the user. - Validator: the user is subject to the four-eyes principle - Super Validator: the user is subject to the two-eyes principle	Super Validator	Super Validator	
Party RIAD Code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR30003	FR30003	FR30003
IsActive*	Select if user is active by selecting True or inactive by choosing false.	VRAI	VRAI	VRAI

RAPPEL SUR LES CONCEPTS D'UTILISATEUR ET DE CERTIFICAT

Utilisateur : personne ou application qui interagit avec ECMS, déclenchant les fonctionnalités ECMS.

Les fonctionnalités qu'un utilisateur peut déclencher dépendent des privilèges octroyés à l'utilisateur.

Chaque utilisateur défini dans ECMS correspond à une personne, c'est-à-dire à un employé d'un Participant ECMS utilisant ECMS, ou à une application, c'est-à-dire la composante applicative d'un Participant ECMS interagissant avec ECMS en mode A2A.

ECMS utilise une référence unique pour identifier chaque utilisateur, la donnée « System User Reference ».

Certificat : un certificat digital est un document électronique liant l'identité d'un utilisateur ECMS à une pair de clés électroniques, permettant de signer l'information véhiculée dans le cadre d'une opération et de la crypter, ce qui garantit l'authenticité et l'intégrité de l'information émise et reçue.

Association entre les utilisateurs et les certificats : les participants ECMS assignent des certificats à leurs utilisateurs (interagissant avec ECMS en U2A) et applications (interagissant en A2A avec ECMS). Un certificat peut être lié à un ou plusieurs utilisateurs, et un utilisateur peut être lié à un ou plusieurs certificats. L'association utilisateurs/certificats est configurée dans le référentiel d'ECMS, puis propagée par ECMS au module CRDM (Common Reference Data Management). ESMIG et ECMS utilisent cette association pour authentifier les utilisateurs émettant des instructions.

DÉFINITION DU DISTINGUISHED NAME

- **Distinguished Name.**

Un distinguished name est une **séquence d'assertions (ou attributs) séparées par des virgules, permettant d'identifier le certificat digital**. Les assertions forment un chemin utilisé pour identifier de manière unique l'objet dans le répertoire (Active Directory). Les fournisseurs de service de réseau (NSP) sont responsables de la fourniture des certificats et de la définition des DN associés aux certificats des Participants ECMS.

Les assertions du DN se lisent de droite à gauche, allant du plus général vers le plus spécifique.

cn=adam-smith,ou=ecms,o=sogefrpp,o=swift

Les lettres cn, ou et o sont **les noms des attributs**.

O pour Organization

OU pour Organizational Unit

CN pour Common Name

Les lettres adam-smith, ecms, sogefrpp et swift sont **les valeurs des attributs**.

Les assertions forment un chemin utilisé pour identifier de manière unique l'objet dans le répertoire (Active Directory).

Une manière de lire ce DN est la suivante : l'identité à laquelle ce certificat est rattaché est celle d'Adam Smith, appartenant à l'unité organisationnelle en charge d'ECMS, à l'intérieur de la banque Société Générale, elle-même utilisatrice de SWIFT.

DÉFINITION

Dans ECMS, plusieurs données ont des formats de Distinguished Names.

Ces données ne doivent pas être confondues, elles renvoient conceptuellement à des notions différentes.

- **Les adresses techniques**
- **Les DN des certificats utilisés pour la connexion**

DÉFINITION

- **Les adresses techniques**

Il s'agit des adresses que les systèmes d'information utilisent pour envoyer des messages à ECMS et recevoir des messages d'ECMS via le canal fourni par leur Fournisseur de service de réseau (par exemple le canal de la SAA SWIFT pour les utilisateurs SWIFT).

Dans le cadre d'un échange de message, l'adresse de l'expéditeur du message est le Requestor DN et l'adresse du destinataire du message est le Responder DN.

Ainsi, dans le cas d'un message entrant de la Contrepartie vers ECMS, le Requestor DN est l'adresse technique de la Contrepartie ou du Participant qui instruit en son nom. Le Responder DN est l'adresse technique d'ECMS.

Dans le cas d'un message sortant d'ECMS vers la Contrepartie, le Requestor DN est l'adresse technique d'ECMS et le Responder DN l'adresse technique de la Contrepartie.

DÉFINITION

- **Les DN des certificats utilisés pour la connexion**

Un certificat digital est un document électronique liant l'identité d'un utilisateur ECMS à une pair de clés électroniques, permettant de signer l'information véhiculée dans le cadre d'une opération et de la crypter, ce qui garantit l'authenticité et l'intégrité de l'information émise et reçue.

Au certificat est associé un Distinguished Name.

5

FOCUS SUR LA CONNEXION EN A2A

TABLEAU TECHNICAL ADDRESS

Le tableau Technical Address sert à la configuration des adresses pour l'envoi des messages sortants par ECMS (ECMS → Contrepartie). **En effet, après l'envoi d'une instruction, ECMS notifie la contrepartie non pas sur l'adresse qui a été utilisée pour l'envoi de l'instruction, mais sur une adresse à configurer par la BCN dans le référentiel.**

Technical Addresses*					
Field	Description	Value			
Party RIAD code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 50 characters.	FR30003			
Technical Address*	Unique technical address to identify your Counterparty. ECMS uses this address to send outgoing messages to your Counterparty. Enter the technical address for the purpose and network selected. Required format is: 1. Max. 256 characters 2. Qualifier in lowercase 3. No whitespace (blank) before and after "=" 4. Attribute value Swift: lowercase and without whitespaces (blanks) SIAnet: lowercase 5. Comma "," separator between two attributes (RDN - Relative Distinguished name) 6. No whitespace (blank) before and after the comma ","	ou=creditclaims,o=so[redacted]p,o=swift	ou=marketableasset,o=so[redacted]p,o=swift	ou=creditfreezing,o=so[redacted]p,o=swift	ou=marketable asset,o=so[redacted]p,o=swift
Network*	Select the network service provider.	SWIFT	SWIFT	SWIFT	SWIFT
Purpose*	Select the purpose of the Technical Address from the possible values.	Credit Claims	Securities Settlement	Credit Freezing	Securities Management

Ces adresses, qui identifient la route technique fournie par le Fournisseur de service de réseau pour la communication des SI des contreparties avec ECMS, ont un format de DN (Distinguished Name).

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE GÉNÉRATION DES MESSAGES ECMS (A2A)

Pour mémoire, trois conditions doivent être réunies pour qu'un message soit correctement émis par ECMS à destination de la Contrepartie :

1. La Contrepartie doit être abonnée au message à recevoir.
 2. **L'adresse de réception du message doit être paramétrée dans le référentiel de l'application.**
 3. **Les conditions de génération du message doivent être réunies** : en particulier, si le message est une notification de traitement, la contrepartie doit avoir envoyé une instruction au préalable (pas d'opération envoyée, pas de feedback !). Si le message est un rapport, auquel la contrepartie a souscrit de façon automatique, l'heure de génération du rapport automatique doit être atteinte.
- Absence de bug dans ECMS.

CONDITIONS POUR QU'UN MESSAGE SOIT ÉMIS VERS LA CONTREPARTIE

- **L'adresse technique de réception du message doit être configurée dans le référentiel d'ECMS.**

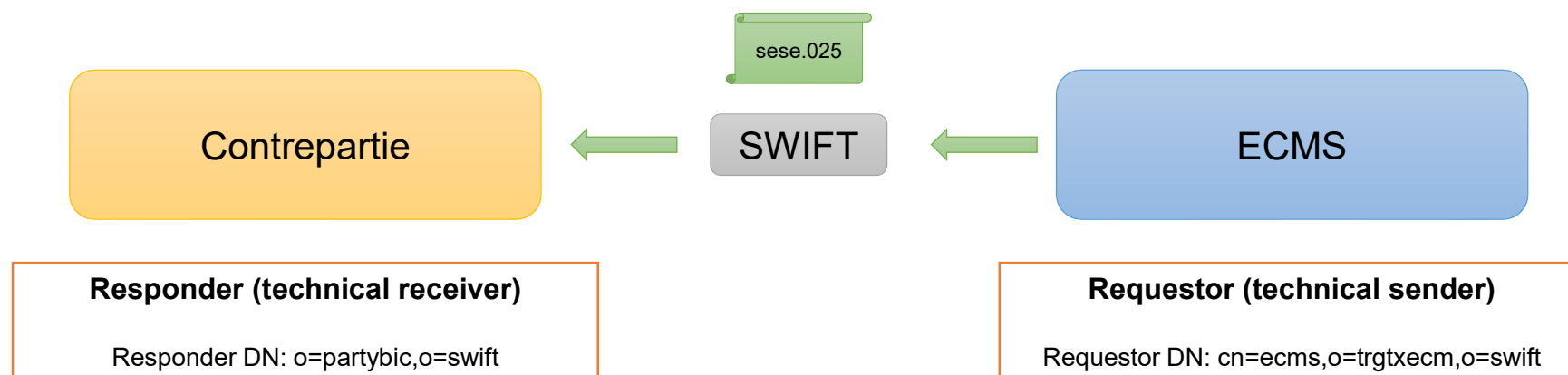
En effet, ECMS ne fonctionne pas selon une logique de retour à l'expéditeur (c'est-à-dire que l'application ne reprend pas l'adresse de l'expéditeur de l'instruction pour envoyer la notification, autrement dit ne reprend pas le Requestor DN du sese.023 initial) mais se base sur des adresses configurées dans son référentiel pour déterminer l'adresse à laquelle envoyer les notifications.

Ces adresses sont à configurer par la Banque centrale nationale dans ECMS pour le compte de sa contrepartie.

La demande de configuration de l'adresse s'effectue via le Registration Form.

Les messages sortants ECMS sont divisés en domaine fonctionnel (ou Purpose) et une adresse peut être configuré pour chaque Purpose.

SCHÉMA D'UNE RÉCEPTION DE NOTIFICATION SUITE À UNE MOBILISATION TITRE



DEMANDE DE CONFIGURATION D'UNE ADRESSE TECHNIQUE

Technical Addresses*								
Field	Description	Value						
Party RIAD code*	RIAD Code that uniquely identifies your Counterparty. Required format is: Max. 30 characters.	FR30006						
Technical Address*	Unique technical address to identify your Counterparty. ECMS uses this address to send outgoing messages to your Counterparty. Enter the technical address for the purpose and network selected. Required format is: 1. Max. 256 characters 2. Qualifier in lowercase 3. No whitespace (blank) before and after "=" 4. Attribute value Swift: lowercase and without whitespaces (blanks) SIAnet: lowercase 5. Comma "," separator between two attributes (RDN - Relative Distinguished name) 6. No whitespace (blank) before and after the comma ", " ou=icc-ecms,ou=aefrpp,o=swift	ou=xxx,o=swift	ou=icc-ecms,ou=aefrpp,o=swift	ou=xxx,o=swift	ou=xxx,o=swift	ou=xxx,o=swift	ou=xxx,o=swift	ou=cristal-cf,ou=aefrpp,
Network*	Select the network service provider.	SWIFT	SWIFT	SWIFT	SWIFT	SWIFT	SWIFT	SWIFT
Purpose*	Select the purpose of the Technical Address from the possible values.	Securities Management	Securities Management	Securities Settlement	Corporate Actions	Credit Claims	Margin Call	Credit Freezing
> ECMS allows the counterparties that have an A2A connection to ECMS, to have different technical addresses for different purposes. Therefore, in case of multiple addresses to be used for different purposes, please fill in the columns to the right side.								
> More information on the required format for the Technical Address can be found in the TARGET Services Connectivity Guide.								

La demande de configuration des adresses techniques de réception des messages s'effectue via le Registration Form, au niveau du tableau « Technical Addresses » de l'onglet « Data for connectivity ».

Dans le champ **Technical Address**, la contrepartie spécifie l'adresse technique du système qui recevra le message, fournie par le fournisseur de service réseau.

Dans le champ **Network**, la contrepartie spécifie son fournisseur de service de réseau (SWIFT ou SIA-COLT).

Dans le champ **Purpose**, la contrepartie spécifie le domaine fonctionnel auquel se rattache le message sortant d'ECMS. En effet, la contrepartie peut souhaiter que les notifications de règlement-livraison soient adressées sur une adresse (celle du système de gestion des Titres) et que les notifications de créances privées soient adressées sur une autre adresse (celle du système de gestion des créances).

DÉFINITIONS

Le mapping Purpose/message est disponible dans l'onglet « Message subscription » du Registration Form. Il est rappelé ci-dessous.

Purpose	Message sortant concerné
Corporate Actions	seev.031 seev.032 seev.034 seev.035 seev.036 seev.037 seev.039 seev.041 seev.044
Payments	pacs.002
Margin Call	colr.003
Collateral and Credit	colr.016
Cash Management	camt.029 camt.025
Securities Settlement	sese.024 sese.025 sese.027
Securities Management	semt.002 semt.017 semt.018
Credit Claims	colr.xxx.processingreport
Credit Freezing	camt.025

Ainsi les messages de type seev seront envoyés par ECMS sur l'adresse technique configurée au niveau du Purpose Corporate Actions.

Les notifications de règlement-livraison (messages sese) seront envoyés sur l'adresse technique configurée pour le purpose Securities Settlement.

Les notifications de créances privées (processing report) sera envoyé sur l'adresse technique configurée pour le purpose Credit Claims.

Les relevés (statement of holdings, statement of transactions) seront envoyés sur l'adresse technique configurée pour le purpose Securities Management.

Nota Bene : les statement of holdings sont envoyés sur l'adresse Securities Management, indépendamment du fait qu'ils concernent les titres ou les créances privées.



STABILITÉ
FINANCIÈRE
ET OPÉRATIONS



ANNEXE 1 : EMISSION DES INSTRUCTIONS

CONCEPTS IMPORTANTS POUR LA CONNECTIVITÉ

Émetteur technique (Technical sender) : l'émetteur technique est l'entité qui envoie le message A2A à ECMS. Chaque émetteur technique est identifié au moyen d'un certificat émis par le NSP. L'infrastructure de réseau du NSP authentifie l'émetteur technique sur la base de son certificat en mode A2A. Il n'est pas nécessaire que l'émetteur technique soit configuré comme participant dans ECMS, mais lorsqu'il envoie un message au nom de Participants ECMS, l'émetteur technique doit signer la partie fonctionnelle du message, au niveau du Business Application Header.

L'émetteur technique doit en revanche être enregistré dans le Groupe Fermé d'Utilisateurs pour ECMS.

Pour les besoins de cette formation, on considérera que l'émetteur technique est le propriétaire du certificat utilisé pour signer le Business Application Header.

Si le DN de signature est O=**esesfrpp**,O=swift, l'émetteur technique est Euroclear France.

CONCEPTS IMPORTANTS POUR LA CONNECTIVITÉ

L'émetteur fonctionnel (Business Sender) est le Participant ECMS créant la partie fonctionnelle du message envoyé à ECMS.

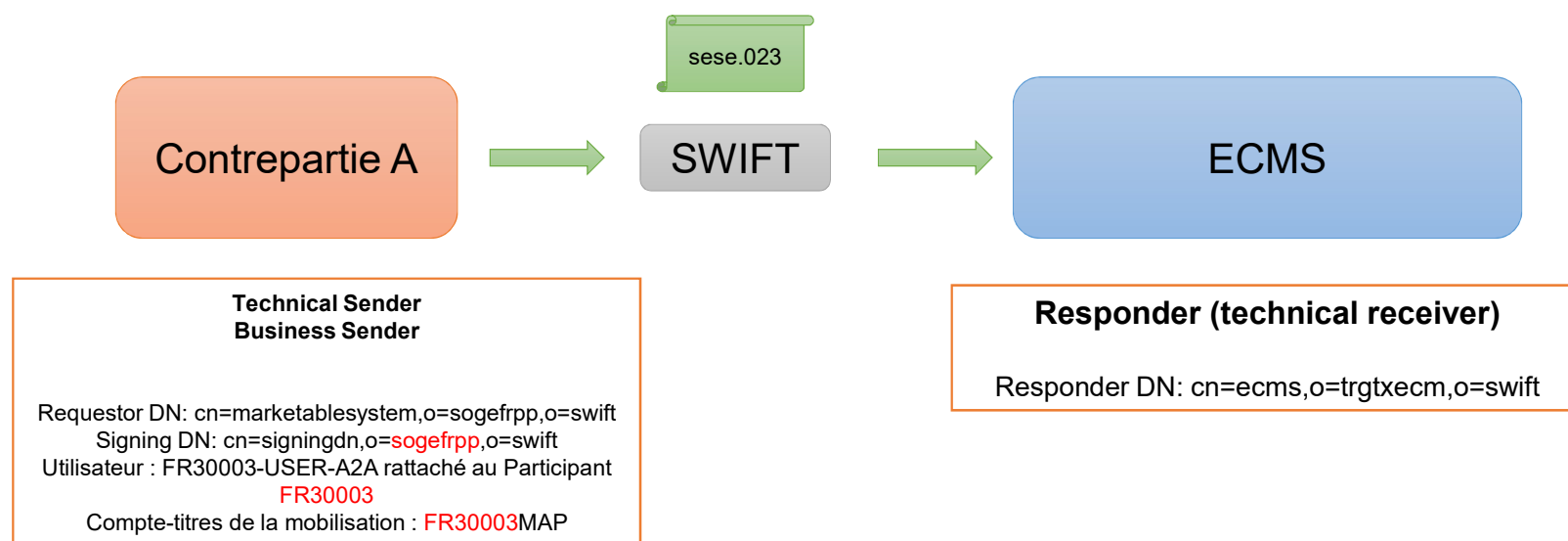
L'utilisateur fonctionnel (Business Sending User) est l'utilisateur créant la partie fonctionnelle du message ou de la requête envoyés à ECMS. Cet utilisateur correspond à une personne ou une application de l'émetteur fonctionnel. Chaque utilisateur fonctionnel est identifié par une référence d'utilisateur (System User Reference) auquel un certificat DN est rattaché dans le référentiel d'ECMS.

Le participant émetteur fonctionnel (Business Sending Party) est le Participant auquel appartient l'utilisateur fonctionnel. ECMS identifie ce participant une fois qu'il a identifié l'utilisateur, dans la mesure où chaque utilisateur appartient à seulement un seul participant.

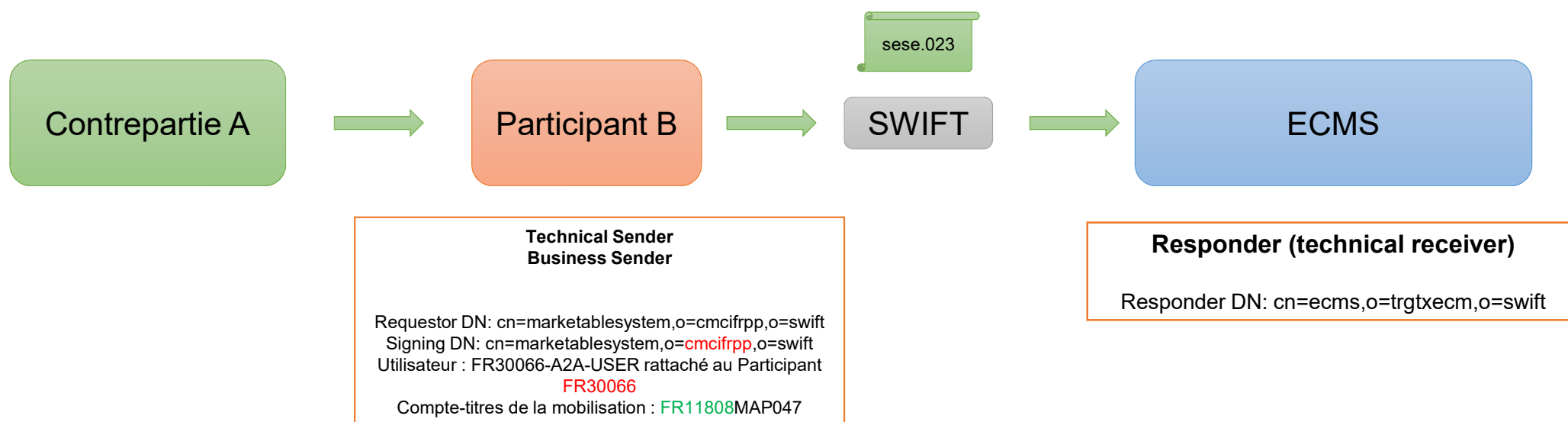
Pour les besoins de cette formation, on considérera que l'émetteur fonctionnel est le Participant auquel est rattaché l'utilisateur à l'origine de l'instruction, spécifié dans le Business Application Header.

Si l'utilisateur à l'origine de l'instruction est FR30004-CBA-USER, rattaché au Participant **FR30004** (BNP Paribas), alors l'émetteur fonctionnel est BNP Paribas.

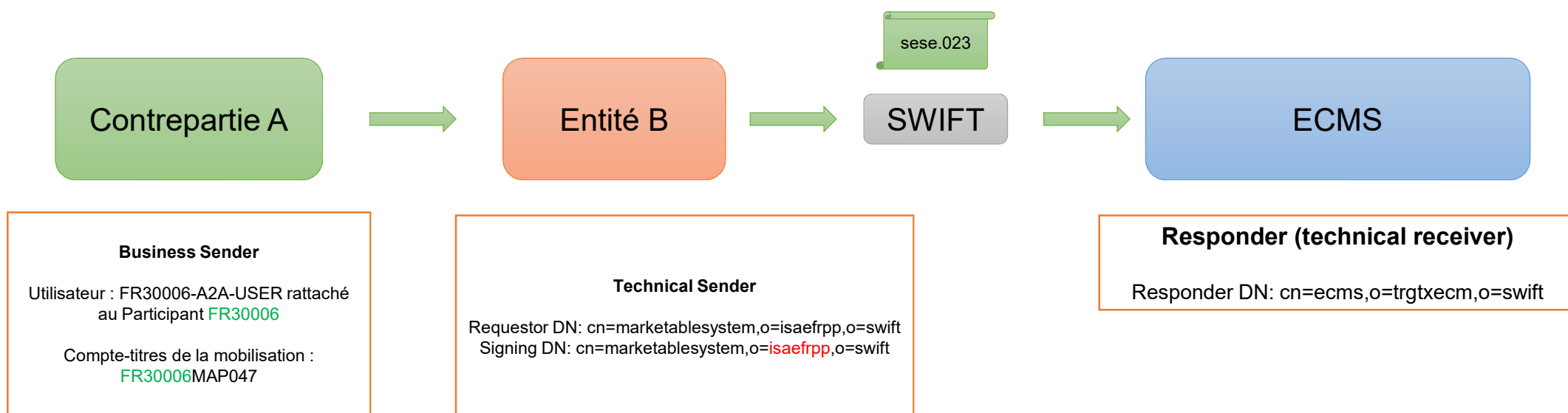
SCÉNARIO D'INSTRUCTION DIRECT



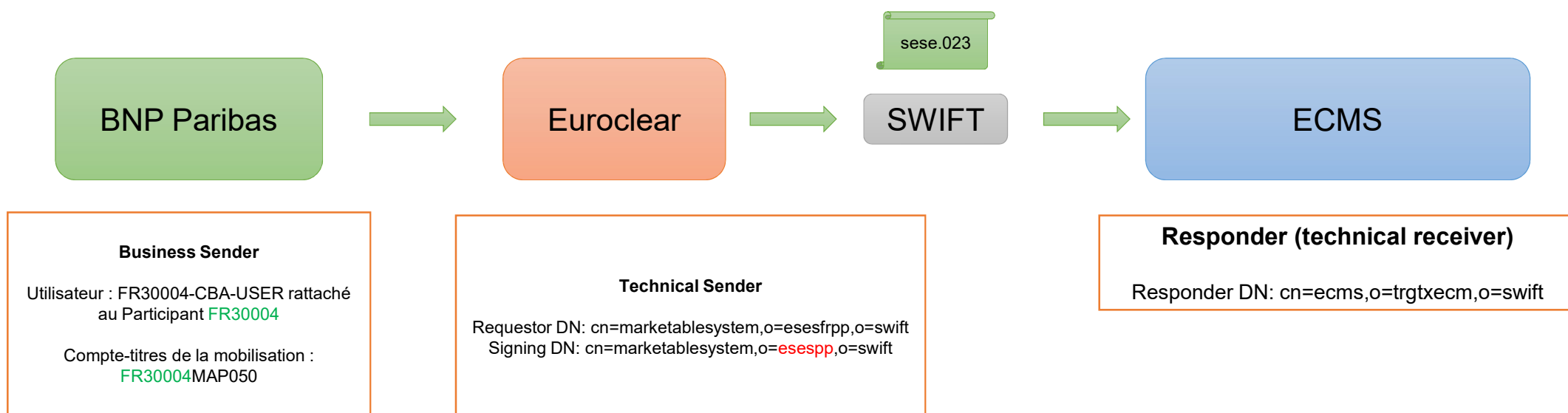
SCÉNARIO D'INSTRUCTION DIRECT 1 – FONCTIONNALITÉ DU PROXY



SCÉNARIO D'INSTRUCTION DIRECT 2



SCÉNARIO D'INSTRUCTION DIRECT 2 – EXEMPLE DU CBA





ANNEXE 2 : EMISSION DES MESSAGES SORTANTS : FOCUS SUR LA CONDITION DE GÉNÉRATION

CONDITIONS POUR QU'UN MESSAGE SOIT ÉMIS VERS LA CONTREPARTIE

- **Les conditions de génération du message doivent être réunies.**

Dans ECMS la génération des messages obéit à des conditions de génération. Un message n'est généré par ECMS que si les conditions de génération du message sont réunies.

En gros, il y a deux familles de messages ECMS obéissant à des conditions de génération différentes.

CONDITIONS POUR QU'UN MESSAGE SOIT ÉMIS VERS LA CONTREPARTIE

- **Les rapports**

Ces messages visent à **fournir aux contreparties des informations concernant leurs actifs et leurs opérations dans ECMS.**

Ces messages sont **générés automatiquement par ECMS à l'occasion d'un évènement positionné à une heure précise** au cours de la journée opérationnelle ECMS, par exemple à 17h30 pour les relevés de portefeuille (semt.002) et de transaction (semt.017 et semt.018) et à 20h30 pour le pool position report (colr.016).

La contrepartie qui est abonnée à un rapport le reçoit **lorsque l'heure de l'évènement est atteinte** au cours de la journée opérationnelle, selon la fréquence d'abonnement choisie (par défaut quotidienne mais qui peut aussi être hebdomadaire ou mensuelle).

Ce mode de réception des rapports est dit **en mode « Pull »**.

CONDITIONS POUR QU'UN MESSAGE SOIT ÉMIS VERS LA CONTREPARTIE

- **Les rapports**

Ces messages visent à **fournir aux contreparties des informations concernant leurs actifs et leurs opérations dans ECMS.**

Ces messages sont **générés automatiquement par ECMS à l'occasion d'un évènement positionné à une heure précise** au cours de la journée opérationnelle ECMS, par exemple à 17h30 pour les relevés de portefeuille (semt.002) et de transaction (semt.017 et semt.018) et à 20h30 pour le pool position report (colr.016).

La contrepartie qui est abonnée à un rapport le reçoit **lorsque l'heure de l'évènement est atteinte** au cours de la journée opérationnelle, selon la fréquence d'abonnement choisie (par défaut quotidienne mais qui peut aussi être hebdomadaire ou mensuelle).

Ce mode de réception des rapports est dit **en mode « Pull »**.

Les rapports peuvent également être demandés par la contrepartie via l'envoi d'une requête de type admi.005 (demande de rapport). Dans ce cas ECMS génère et envoie le rapport à la contrepartie.

Ce mode de génération est dit **en mode « Push »**.

Ce cas de figure (génération d'une réponse après envoi d'une requête par la contrepartie) rapproche les rapports de la deuxième famille de message, les notifications.

CONDITIONS POUR QU'UN MESSAGE SOIT ÉMIS VERS LA CONTREPARTIE

- **Les notifications**

Ces messages visent à notifier la contrepartie des résultats des traitements de l'application suite à l'envoi d'une instruction.

- Par exemple, lorsque la contrepartie envoie un message de mobilisation de titres à ECMS (sese.023), l'application réagit en envoyant plusieurs notifications pour informer la contrepartie des statuts intermédiaires obtenus par l'instruction (sese.024) et pour confirmer le traitement de la mobilisation le cas échéant (sese.025).
- Lorsque la contrepartie envoie un message de mobilisation de créances privées (credit claim file), l'application réagit en envoyant un compte-rendu de traitement notifiant des statuts intermédiaires puis finaux des instructions (credit claim processing report).

Contrairement aux rapports, **le fait générateur de l'émission n'est pas un évènement au cours de la journée, mais l'envoi d'une instruction par la contrepartie.** Si la contrepartie n'a pas instruit, ECMS n'envoie pas le message.